

EXAMEN BLANC DU BAC SESSION DE MAI 2012
EPREUVE DE FRANÇAIS

Série : ABCD

Durée : 4h

Situation d'évaluation

Les dures conditions de vie et de travail amènent souvent bien des travailleurs, réunis en organisations syndicales, à observer une cessation momentanée du travail. Mais celle-ci peut engendrer des conséquences fâcheuses aussi bien sur la vie des travailleurs que sur la société.

Les trois textes ci-dessous évoquent d'une manière ou d'une autre cette réalité. Tu es invité(e) à les lire et à répondre aux questions posées

Corpus :

Texte 1 : (sans titre) de Bill JOHNSON, éditorial du quotidien le télégramme du 13 mars 2012

Texte 2 : (sans titre) Extrait de les bouts de bois de Dieu, Sembène OUSMANE

Texte 3 : (sans titre) Extrait de vie Publique du 30/05/2006

Texte N°1

Un sérieux bras de fer sévit dans le milieu éducatif béninois. Un duel entre deux éléphants qui embête écoliers, collégiens et parents d'élèves et peine à trouver une issue.

Après plus d'un mois de grève, le gouvernement n'a pas d'argent et les enseignants ne démordent pas. Où même la crise ? L'urgence d'une médiation.

"C'est le moment le plus crucial. Nous ne pouvons pas fléchir. Si nous arrêtons le mouvement sans satisfaction, cela aurait été une perte de temps. On ne fait pas la démocratie en faisant du mensonge. En démocratie, lorsqu'on est débiteur, on ménage le créancier, on fait de la persuasion... Les travailleurs sont en face d'un droit acquis. J'espère que la ministre de la fonction publique et du travail doit faire amende honorable dans ses déclarations. Elle a connaissance des contrats, des textes des travailleurs avec l'Etat et des droits mis en place par l'Organisation Internationale du Travail." Propos de Paul ISSE IKO n°2 de la confédération des syndicats des travailleurs du Bénin.

Ces déclarations de Paul Issé IKO rencontré hier dimanche 11 mars 2012, témoignent de la détermination des travailleurs à aller jusqu'au bout. Mais à quels prix pour les populations ? Deux éléphants qui se battent donc : Enseignants et Gouvernement. On ne connaît pas encore très exactement la position des autres catégories de travailleurs qui pour l'instant gardent un mutisme face à la crise qui prend en otage tout une génération d'écoliers et d'élèves de ce pays.

Le gouvernement quant à lui poursuit ses assauts médiatiques.

Alors que le Bénin assure la présidence de l'Union Africaine, il faut que l'Etat joue convenablement son rôle pour éviter la chute. En termes clairs, une révolution à l'image du printemps arabe qui a précédemment échoué au Burkina Faso, ne se profile pas à l'horizon ? [...]

Le Bénin est dans le baba. Dans cette crise de l'éducation, ce sont les parents d'élèves et les élèves qui constituent les herbes qui vont payer une lourde tribu face aux éléphants qui se battent. Et cela ne risque-t-il pas de tourner la page d'un régime ? Ce, malgré de bonnes actions ? Surtout quand on sait que lorsque les parents attendent un résultat derrière leurs sous, difficilement gagnés pour régler les contributions.

*Bill JOHNSON, éditorial du quotidien,
Le Télégramme du 13 Mars 2012*

Texte 2 :

Ainsi que la grève s'installa à Thiès. Une grève illimitée qui pour beaucoup, tout au long de la ligne, ce fut une occasion de souffrir, mais, pour beaucoup aussi, une occasion de réfléchir. Lorsque la fumée s'arrêta de flotter sur la savane. Ils comprirent qu'un temps était révolu, le temps dont leur parlaient les anciens, le temps où l'Afrique était un potager. C'était la machine qui maintenant régnait sur leur pays. En arrêtant sa marche sur plus de quinze cents kilomètres. Ils prirent conscience de leur force, mais aussi conscience de leur dépendance. En vérité, la machine était en train de faire d'eux des hommes nouveaux. Elle ne leur appartenait pas, c'était eux qui lui appartenaient. En s'arrêtant, elle leur donna cette leçon.

Des jours passèrent et des nuits passèrent. Il n'y avait pas de nouvelle, sinon celles qu'apportait chaque heure dans chaque foyer et c'était toujours les mêmes : les provisions étaient épuisées, les économies mangées, il n'y avait plus d'argent sur le toit. On allait demander crédit ; mais que disait le commerçant ? Il disait : « Vous me devez déjà tant et moi, je n'ai même pas de quoi faire ma prochaine échéance. Pourquoi ne suivez-vous pas les conseils qu'on vous donne ? Pourquoi ne reprenez-vous pas ? »

Ousmane Sembène

Les bouts de bois de Dieu pp 62-63

Texte n° 3 :

Traditionnellement, la grève est définie comme une cessation concertée du travail par des salariés, dans le but de défendre des revendications de nature professionnelle.

Jusqu'au XIX^e siècle, non seulement la grève était interdite mais elle constituait en outre un délit pénalement sanctionné. Ce n'est que le 25 mai 1864 qu'une loi mit fin à cette pénalisation de la grève, sans toutefois lui donner sa pleine portée. En effet, selon cette loi, la grève constituait toujours une rupture du contrat de travail et pouvait justifier un licenciement du salarié gréviste ou une intervention de la force armée avec heurts sanglants et victimes. Pourtant, malgré les risques encourus par les salariés, la grève a joué tout au long de la Troisième République un rôle majeur dans la vie politique et sociale (ex : grève générale avec occupation d'usines en 1936, après la victoire du Front populaire).

Partiellement acquis en 1864, le droit de grève demeure aujourd'hui l'un des droits fondamentaux les plus controversés. Plusieurs raisons peuvent expliquer une telle situation. On note ainsi que l'exercice du droit de grève a souvent des répercussions sur une partie de la population. De plus, la grève est l'expression d'un rapport de forces. Elle vise à faire céder l'employeur qui peut être une entreprise privée ou l'Etat – en lui faisant subir un manque – à - gagner économique ou un préjudice en lien avec sa mission (ainsi, s'agissant de l'Etat, l'interruption de la continuité du

service public au détriment des usagers de ce service). La grève demeure un rapport de forces qu'il est très difficile de canaliser juridiquement. Ainsi, l'occupation d'une entreprise à l'occasion d'une grève est une infraction. [...] Aujourd'hui, le débat porte sur un aménagement du droit de grève, par l'instauration, dans le secteur public, d'un service minimum généralisé.

Extrait de vie publique du 30/05/2006.

Consignes

I- Lecture et analyse du document (4pts)

- 1- Précise le thème commun à ces trois textes (2pts)
- 2- Confronte les trois textes pour relever leurs similitudes et leurs différences. Pour ce faire, tu indiques le type, le registre et l'intention dominante de chaque texte (2pts)

II- Travaux d'écriture

Tu traiteras au choix l'un des trois sujets proposés. Sujet N°1 : Contraction de texte (texte n°1)

Consignes

- 1- Relève la thèse de l'auteur et reformule-la (2pts)
- 2- Dégage la structure du texte n°1 et donne un titre à chaque partie. (2pts)
- 3- Résumé (5pts), ce texte comporte environ 385 mots
Résume-le au ¼ de sa longueur, une marge de 10% en plus ou en moins est tolérée. Tu indiquerai à la fin de ton résumé le nombre exact de mots utilisés.
- 4- Discussion (7pts)

Selon Bill JOHNSON, « Dans cette crise de l'éducation, ce sont les parents d'élèves et les élèves qui constituent les herbes qui vont payer une lourde tribu face aux éléphants qui se battent. »
Explique et justifie cette assertion.

Sujet n°2 : Commentaire Composé (texte n°2)

- 1- Précise l'idée générale de ce texte (2pts)
- 2- Dégage deux centres d'intérêt pertinents du texte (2pts)
- 3- Cite quatre expressions du texte traduisant les dures conditions de vie des grévistes. (2pts)
- 4- Fais de ce texte un commentaire composé que tu organiseras à ton gré. Tu peux par exemple montrer comment l'auteur suggère l'impact de la grève sur les grévistes (cheminots) (10pts)

Sujet n°3 : La Dissertation (texte n°3)

« Le droit de grève demeure aujourd'hui l'un des droits fondamentaux les plus controversés. »

Consignes

- 1- Énonce la problématique du sujet. (2pts)
- 2- Construis le plan de ta dissertation. (4pts)
- 3- Dans une bonne copie de composition française explique et discute cette affirmation. (10pts)

Bonne Composition !